



# Rapport sur l'incidence des émissions de financement durable de l'exercice

2023



## Qui nous sommes

La Banque CIBC est une institution financière nord-américaine de premier plan et bien diversifiée qui s'engage à créer une valeur durable pour toutes ses parties intéressées : ses clients, son équipe, ses collectivités et ses actionnaires. Nous sommes guidés par notre raison d'être : vous aider à réaliser votre ambition. Nous mobilisons nos ressources pour apporter des changements positifs et contribuer à un avenir plus sûr, plus équitable et plus durable.

Par l'intermédiaire de notre banque et de nos secteurs d'activité – Services bancaires personnels et PME, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, Marchés des capitaux et Services financiers directs –, nos 48 000 employés concrétisent notre raison d'être au quotidien auprès de 14 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises, y compris des clients institutionnels et du secteur public, au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

### Faits saillants de 2023, au 31 octobre 2023 et pour l'exercice terminé à cette date



<sup>i</sup> Pour obtenir certains renseignements supplémentaires sur la composition des mesures financières citées, consultez le glossaire de notre Rapport annuel 2023, accessible sur le site Web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

<sup>ii</sup> Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées représentent des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée dans les IFRS et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour en savoir plus, consultez la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 14 du Rapport annuel 2023 de la Banque CIBC, intégrée au présent rapport par renvoi, y compris le rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR pour l'exercice 2023, présenté aux pages 15 à 19. Le Rapport annuel 2023 de la Banque CIBC est accessible sur le site Web de SEDAR+, au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).

<sup>iii</sup> Calcul effectué conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui se fonde sur les normes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

## Stratégie ESG de la Banque CIBC

À la Banque CIBC, nous imaginons un monde meilleur, plus équitable, plus inclusif et plus durable. Où tout le monde peut passer de ses idées à la réalité. Notre stratégie ESG se fonde sur nos antécédents de pionnier des facteurs ESG afin de faire progresser les changements nécessaires pour relever les défis sociaux urgents.

### Nos idées à l'œuvre

Voici comment nous concrétisons nos engagements ESG :

- Renforcement de l'intégrité et de la confiance
  - Nous agissons avec intégrité et transparence pour préserver la confiance que les clients nous accordent
- Ouverture de possibilités
  - Nous collaborons à la création de collectivités équitables et résilientes où chacun peut concrétiser ses ambitions
- Accélération de la lutte contre les changements climatiques
  - Nous appuyons les solutions de lutte contre les changements climatiques, pour favoriser la transition vers un avenir durable et à faibles émissions de carbone

Pour en savoir plus sur notre stratégie ESG, lisez [notre rapport sur la durabilité 2023](#).



# Points saillants du rendement pour 2023

## Nos activités de prêt et d'investissement

508 436 tonnes d'équivalent  
CO<sub>2</sub> (t. d'éq. CO<sub>2</sub>)<sup>iv</sup>

La part des émissions évitées par la Banque CIBC dans les 23 projets écologiques financés par des produits émis

23 projets écologiques

en Amérique du Nord et à l'échelle internationale

29 millions \$ CA

(du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023)

Produits<sup>1</sup> provenant de nos CPG et de nos billets structurés dans notre cadre des émissions de financement durable

772 M\$ CA

(au 31 juillet 2023)

Émissions de titres de créance durables en circulation

## Nouveaux produits

### Billet structuré du Canada

Les billets de dépôt d'émissions durables (le billet structuré du Canada) sont des billets structurés liés à un indice qui investit dans des sociétés canadiennes à grande capitalisation et dont la pondération est rééquilibrée chaque trimestre pour tenir compte de la cote ESG obtenue pour ces sociétés.<sup>2</sup>

### Billet structuré américain

Le Capped Leveraged Index Return<sup>®</sup> (le billet structuré américain) est un billet structuré lié à un indice conçu pour offrir une exposition à des sociétés américaines à grande et à moyenne capitalisation dotées de politiques de diversité des genres et d'égalité des chances d'emploi intégrées à leur culture d'entreprise.<sup>3</sup>

<sup>iv</sup> La part des émissions évitées par la Banque CIBC est fondée sur les 23 projets écologiques, notamment ceux d'énergie propre ou renouvelable et de immeubles verts. La part de la Banque CIBC dans l'incidence de chaque projet est le produit de la part de financement du projet et des émissions annuelles totales de GES évitées.



## Émissions de financement durable

La Banque CIBC a émis sa première obligation verte en octobre 2020.<sup>4</sup> L'obligation verte de cinq ans d'une valeur de 500 millions de dollars américains finance en Amérique du Nord et à l'international des projets, des actifs et des entreprises qui façonnent un avenir plus durable, notamment au moyen de solutions liées au changement climatique.

Nous sommes fiers d'offrir des solutions novatrices qui répondent aux besoins en constante évolution de nos clients qui s'intéressent de plus en plus aux facteurs ESG. En 2021, la Banque CIBC a créé le certificat de placement garanti (« CPG ») de croissance lié à un indice et, en 2022, le CPG de croissance lié à un indice européen (collectivement, les « CPG »), devenant la première banque canadienne à offrir à ses investisseurs individuels un CPG lié au marché sur les thèmes des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).<sup>5</sup> Ces CPG sont liés respectivement à un indice ESG canadien et à un indice européen<sup>6</sup>, qui récompensent les sociétés ayant des engagements ESG plus élevés et permettent aux clients de faire des placements à impact. En décembre 2022, la Banque CIBC a créé un billet structuré canadien lié à un indice canadien à grande capitalisation, qui offre une plus grande exposition aux sociétés canadiennes ayant des engagements ESG plus élevés.<sup>2</sup> En janvier 2023, la Banque CIBC a créé le billet structuré américain lié à un indice d'autonomisation des femmes qui suit des sociétés américaines à grande et moyenne capitalisation qui appliquent des politiques de diversité des genres et d'égalité des chances d'emploi intégrées à leur culture d'entreprise (collectivement, les « billets structurés »).<sup>3</sup>

Le produit de l'obligation verte, des CPG et des billets structurés a été ou continue d'être investi dans 23 projets verts au cours de la période visée.<sup>7</sup> Les projets comprennent des parcs éoliens terrestres et en mer, des bâtiments à énergie solaire et immeubles verts et satisfont à plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Ces projets écologiques contribuent à l'atteinte de l'objectif de financement durable de la Banque CIBC de 300 milliards de dollars d'ici 2030.

## À propos de ce rapport

Le présent rapport résume le cadre des émissions de financement durable de 2021 de la Banque CIBC (le « cadre »), donne un aperçu du portefeuille d'actifs (le « Portefeuille ») et met en évidence les répercussions environnementales des projets financés par celui-ci. Le portefeuille désigne les actifs auxquels le produit des émissions durables de la Banque CIBC a été attribué. Nous avons l'intention de présenter un rapport annuel sur tout changement apporté à notre Portefeuille.

Les mesures de l'incidence dans le rapport sont présentées conformément aux recommandations du Harmonised Framework for Impact Reporting for Green Bonds de l'International Capital Market Association (ICMA) (juin 2023).



# Résumé du cadre des émissions de financement durable

Le cadre décrit la méthodologie et les procédures connexes à appliquer aux émissions de fonds durables par la Banque CIBC, notamment des obligations, des billets structurés, des certificats, du papier commercial, des dépôts, des CPG et des CPG liés au marché (appelées « émissions écologiques, sociales ou durables »). En établissant le cadre, la Banque CIBC vise à soutenir la mobilisation de capitaux pour des entreprises, des projets et des activités durables.

Le cadre respecte les Principes sur les obligations vertes de 2021, les Principes sur les obligations sociales de 2021 et les Lignes directrices sur les obligations durables de 2021 de l'International Capital Market Association.












## 1. Utilisation du produit

Les produits nets des émissions d'obligations vertes, sociales ou durables serviront à financer ou à refinancer des prêts et des placements dans des entreprises, des projets et des actifs (« actifs admissibles ») qui répondent aux critères d'admissibilité des émissions d'obligations vertes ou sociales de la Banque CIBC (les « critères d'admissibilité ») décrits dans le cadre en vigueur au moment de la conclusion de l'émission.<sup>1</sup> Ces critères visent à appuyer la réalisation des ODD des Nations Unies et une transition équitable vers un avenir sobre en carbone. Le produit d'une émission de financement durable peut être réparti entre les deux catégories d'activités.

Si l'actif admissible est un prêt ou un placement dans une entreprise, l'entreprise doit tirer 90 % ou plus de ses revenus d'activités qui répondent aux critères d'admissibilité.<sup>8</sup> Les critères de classement des activités pour les émissions vertes, sociales ou durables sont conformes aux normes et aux pratiques du marché international mentionnées dans le cadre<sup>1</sup>, pour lequel un avis de seconde opinion satisfaisant a été obtenu en 2021.



## Critères d'admissibilité – Émission d'obligations vertes<sup>v</sup>

Catégories admissibles	Harmonisation avec les ODD de l'ONU
1. Énergie propre <sup>9</sup> ou renouvelable	
2. Efficacité énergétique	
3. Prévention et contrôle de la pollution	
4. Gestion durable sur le plan environnemental des ressources naturelles du vivant et de l'utilisation des terres	
5. Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique	
6. Transport non polluant	 
7. Gestion durable de l'eau et des eaux usées	 
8. Immeubles verts	
9. Circularité	

## Critères d'admissibilité – Émission d'obligations sociales<sup>v</sup>

Catégories admissibles	Harmonisation avec les ODD de l'ONU
1. Services essentiels	 
2. Logement abordable et infrastructures de base	 
3. Collectivités et entreprises autochtones	 
4. Entreprises détenues majoritairement par des femmes	  

<sup>v</sup> Tous les critères d'admissibilité mentionnés dans le présent rapport sont fondés sur le cadre des émissions de financement durable (septembre 2021).

## 2. Processus d'évaluation et de sélection des projets

Le Sustainability Issuance Council (« SIC ») est composé de représentants issus de nos équipes de spécialistes des groupes Trésorerie, Finance, Gestion du risque environnemental, ESG d'entreprise et des unités d'exploitation stratégique et est responsable de ce qui suit :

- Examen, sélection et approbation du Portefeuille d'Actifs admissibles
- Examen et approbation des rapports annuels exigés en vertu du cadre
- Examen du rapport d'assurance postérieur à l'émission et résolution de tout problème s'y rattachant
- Examen et approbation du cadre et de toute modification ultérieure
- Suivi des pratiques courantes du marché de la finance durable

Tous les actifs admissibles font l'objet d'une vérification de la conformité aux Lignes directrices pour les prêts et à la Politique environnementale de la Banque CIBC, ainsi qu'à toute autre [politique de gestion du risque environnemental et social](#) applicable.<sup>10</sup>

## 3. Gestion du produit

Nous effectuons un suivi dynamique des actifs admissibles au niveau du portefeuille au moyen de systèmes internes, et le Portefeuille d'actifs admissibles fait l'objet d'un examen chaque trimestre par le SIC. Le Portefeuille est surveillé pour s'assurer qu'il dépasse la valeur globale des émissions d'obligations vertes, sociales et durables en circulation. La Banque CIBC entend répartir le produit de toute émission dans un délai de 18 mois. Si, pour quelque raison que ce soit, le Portefeuille global n'atteint pas ou ne dépasse pas le produit net de toutes les émissions d'obligations vertes, sociales et durables en circulation, le produit excédentaire sera déposé dans un compte du fonds général investi conformément aux procédures de gestion des liquidités en vigueur de Trésorerie CIBC.

Le remboursement du capital et des intérêts sur les émissions d'obligations vertes, sociales ou durables sera effectué à partir d'un compte du fonds général et ne sera pas directement lié au rendement d'un actif admissible. De plus, les actifs admissibles ne seront pas visés par une barrière fiscale d'exploitation et pourront servir de biens donnés en garantie pour les émissions d'obligations vertes, sociales ou durables dont il est question.



## 4. Production de rapports

Nous produisons des rapports annuels sur la répartition et l'incidence des émissions d'obligations vertes, sociales et durables effectuées selon les modalités du cadre,<sup>1</sup> jusqu'à l'échéance de toutes les émissions.

Nous produisons un rapport annuel sur la répartition des produits nets, y compris au moins le produit net issu de toutes les émissions d'obligations vertes, sociales et durables, le montant total du produit net attribué selon chaque catégorie admissible, la répartition par région et le solde du produit non attribué. Nous obtenons également une assurance indépendante quant à la répartition du produit net aux actifs admissibles, conformément aux critères d'admissibilité.

Dans la mesure du possible et sous réserve de toute obligation de confidentialité applicable et de toute autre obligation de non-divulgaration, nous communiquons chaque année de l'information sur les répercussions environnementales et sociales pertinentes, comme il est indiqué dans la section « Rapport sur les répercussions des émissions de financement durable » du présent rapport.

## 5. Examen externe

En 2021, Morningstar Sustainalytics (« Sustainalytics »), un fournisseur mondialement reconnu de recherche, de cotes et de données ESG, a fourni une seconde opinion sur le cadre. 1 En ce qui a trait à l'émission d'obligations, de billets structurés et de papier commercial selon les modalités du cadre, cette seconde opinion traite de l'harmonisation du cadre avec les Principes sur les obligations vertes, les Principes sur les obligations sociales et les Lignes directrices sur les obligations durables de l'ICMA. Compte tenu des procédures décrites dans le cadre, Sustainalytics a également effectué un examen annuel des projets financés par l'intermédiaire des obligations vertes, des CPG de croissance liés à un indice, des CPG de croissance liés à un indice européen, des billets structurés canadiens et des billets structurés américain.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., notre auditeur indépendant, a donné une assurance raisonnable quant à la répartition du produit de l'obligation verte, des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen, du billet structuré canadien et billet structuré américain.

Veuillez consulter le rapport annuel de [Sustainalytics](#) et le [rapport d'assurance raisonnable d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.](#)





# Portefeuille d'actifs – Répartition du produit

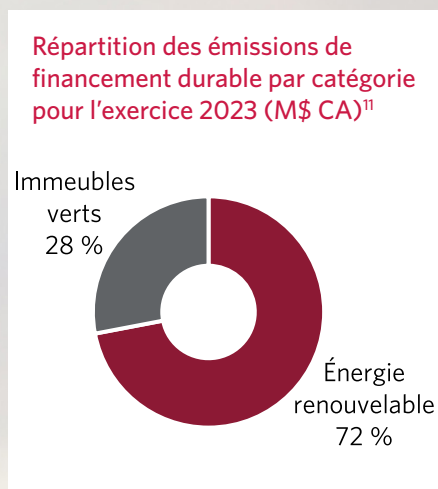
Au 31 juillet 2023, le produit net de toutes les émissions d'obligations vertes, sociales et durables en circulation de la Banque CIBC a été entièrement attribué aux actifs des catégories de l'énergie propre et renouvelable et immeubles verts, conformément aux critères d'admissibilité des catégories admissibles énoncés dans notre cadre.<sup>1</sup>

Détails de l'obligation verte <sup>4</sup>	
Montant :	500 M\$ US
Émission :	23 octobre 2020
Échéance :	23 octobre 2025

Détails des CPG liés au marché des titres ESG <sup>5</sup>	
Montant :	106 M\$ CA
Émission :	Juin 2021 à juillet 2023
Fourchette des échéances :	2 ans à 5 ans

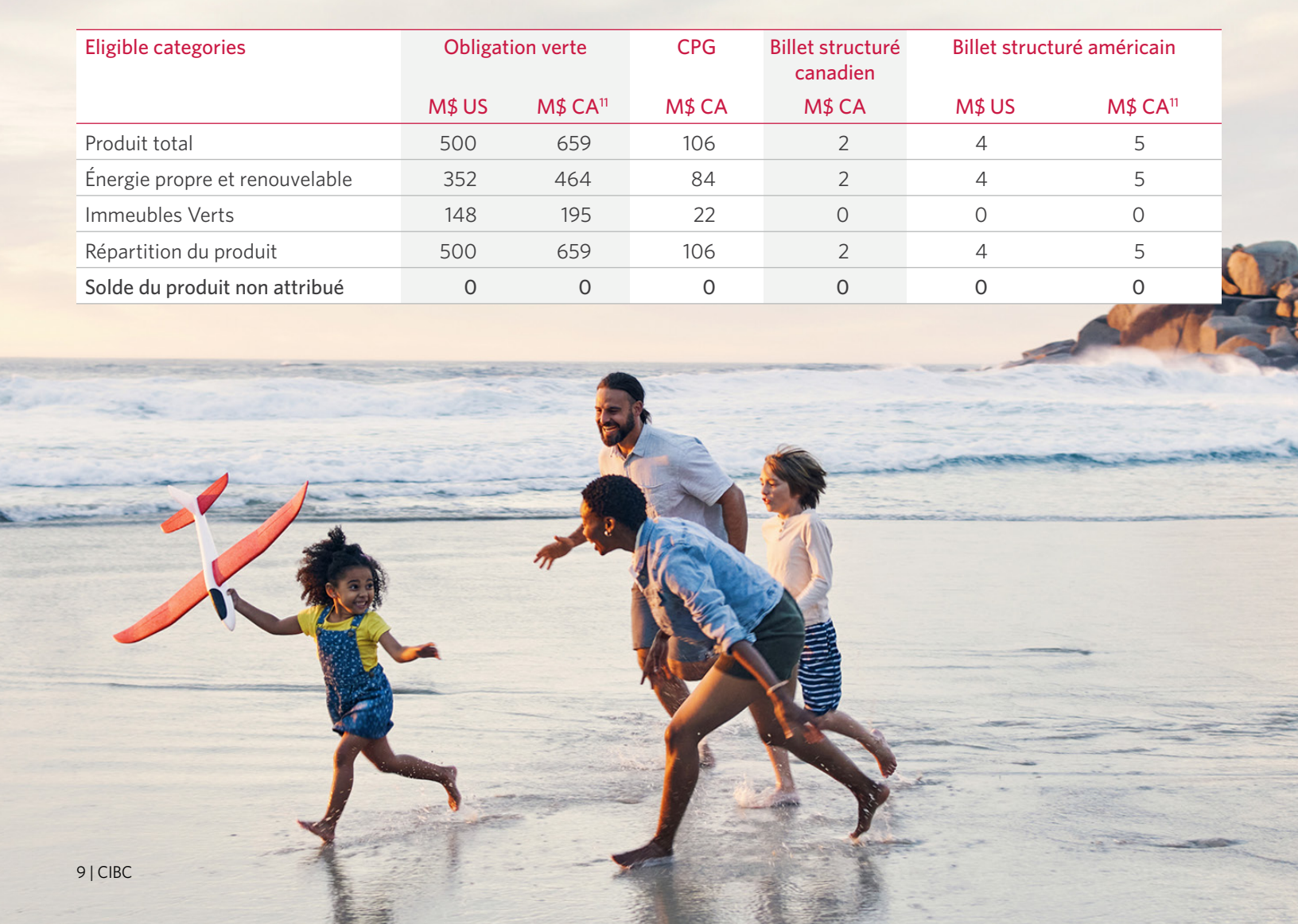
Détails des billet structuré canadien <sup>2</sup>	
Montant :	2 M\$ CA
Émission :	29 décembre 2022
Échéance :	29 décembre 2026

Détails des billet structuré américain <sup>3</sup>	
Montant :	4 M\$ US
Émission :	20 janvier 2023
Échéance :	31 janvier 2025



\*Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être exacte.

Éligible categories	Obligation verte		CPG	Billet structuré canadien	Billet structuré américain	
	M\$ US	M\$ CA <sup>11</sup>	M\$ CA	M\$ CA	M\$ US	M\$ CA <sup>11</sup>
Produit total	500	659	106	2	4	5
Énergie propre et renouvelable	352	464	84	2	4	5
Immeubles Verts	148	195	22	0	0	0
Répartition du produit	500	659	106	2	4	5
Solde du produit non attribué	0	0	0	0	0	0



# Répartition géographique des projets

Émissions de financement durable de la Banque CIBC (23 projets au total)



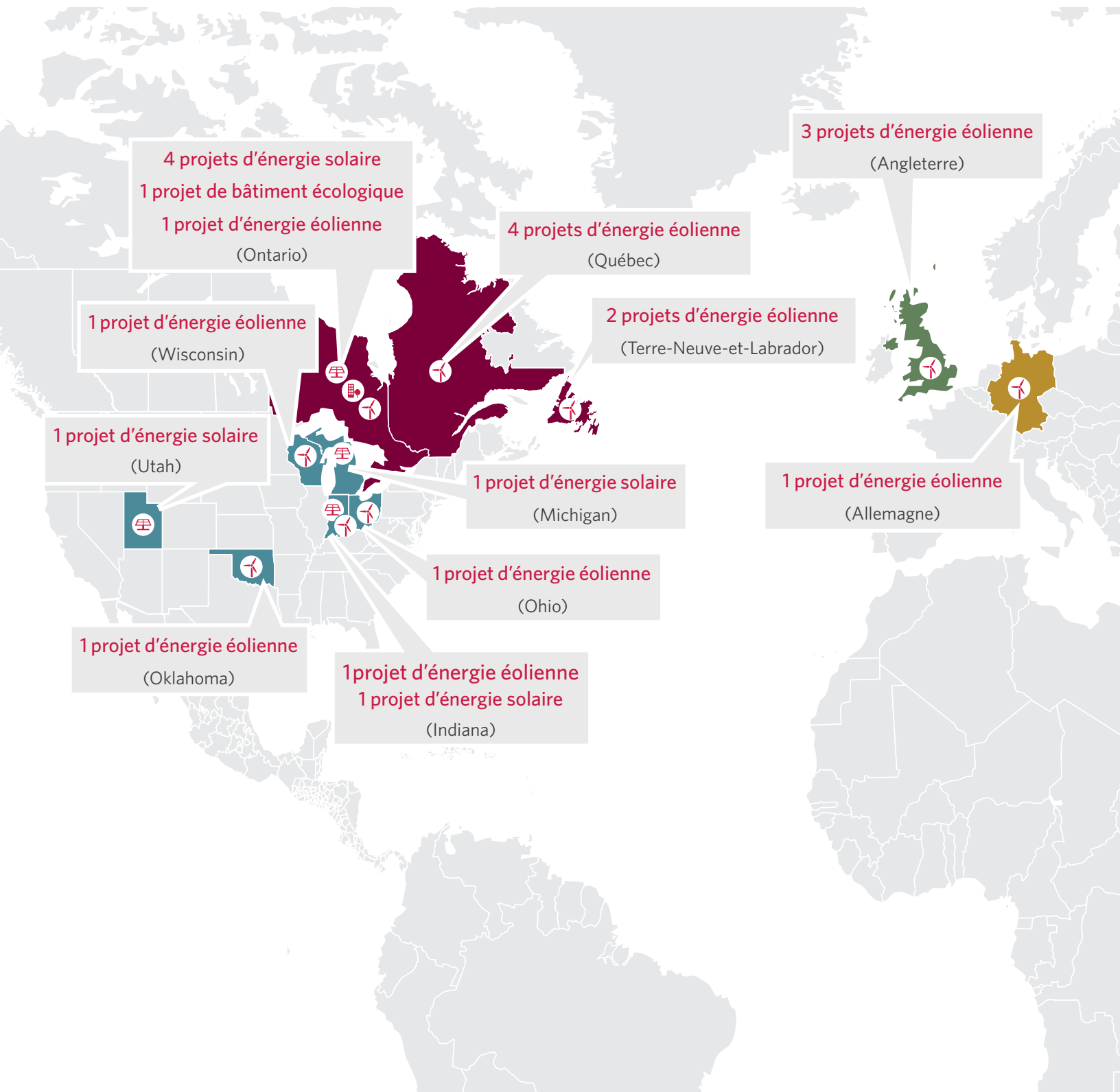
Canada : 12



Europe : 4



États-Unis : 7



# Rapport sur l'incidence des émissions de financement durable

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition du produit dans les actifs admissibles et les mesures de l'incidence prévue par rapport à ces actifs. Les mesures de l'incidence sont présentées conformément aux recommandations du manuel de l'ICMA intitulé *Harmonised Framework for Impact Reporting* (juin 2023).

## Portefeuille

### Catégorie de l'énergie propre ou renouvelable<sup>12,13</sup>

Type	Région	Sous-région	Montant du financement affecté aux émissions (M\$ US) <sup>14</sup>	Montant du financement affecté aux émissions (M\$ CA)	Part du projet financée par la Banque CIBC <sup>15</sup>	Incidence totale du projet <sup>16,17</sup>			Proportion d'incidence de la Banque CIBC <sup>16</sup>			Nombre de projets
						Capacité (MW)	Production annuelle (MWh)	Émissions annuelles de GES évitées/réduites (t. éq. CO <sub>2</sub> )	Capacité (MW)	Production annuelle (MWh)	Émissions annuelles de GES évitées/réduites (t. éq. CO <sub>2</sub> )	
<b>Activités d'exploitation</b>												
Énergie éolienne	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	31	41	100 %	54	184 248	4 423	54	184 248	4 423	2
Énergie solaire	Canada	Ontario	32	43	25 %	40	68 840	1 916	10	18 102	479	4
Énergie éolienne	Canada	Québec	58	76	20 %	480	1 456 996	2 185	96	291 399	437	4
Énergie éolienne	Canada	Ontario	12	15	10 %	100	316 348	1 678	10	30 654	163	1
Énergie éolienne	Europe	Allemagne	55	73	10 %	252	1 003 500	367 281	25	100 350	36 728	1
Énergie solaire	États-Unis	Indiana	28	37	33 %	200	418 792	199 944	67	139 597	66 648	1
Énergie éolienne	États-Unis	Indiana Wisconsin Ohio Oklahoma	24	32	25 %	363	1 375 298	753 826	91	343 825	188 456	4
Énergie solaire	États-Unis	Michigan	22	29	42 %	79	151 861	84 165	33	64 297	35 635	1
<b>Développement</b>												
Énergie éolienne	Europe	Angleterre	146	192	5 %	3 600	18 000 000	3 215 772	182	909 000	162 396	3
Énergie solaire	États-Unis	Utah	13	17	21 %	80	209 121	60 568	16	43 035	12 464	1
<b>Incidences globales</b>												
Incidence totale sur les activités d'exploitation						1 568	4 975 883	1 415 418	386	1 172 472	332 969	18
Incidence totale sur le développement						3 680	18 209 121	3 276 340	198	952 035	174 860	4
Incidence totale						5 248	23 185 004	4 691 758	584	2 124,507	507 829	22

<sup>16</sup> La part des émissions évitées par la Banque CIBC est fondée sur les 22 projets verts de la catégorie de l'énergie propre ou renouvelable. La part de la Banque CIBC dans l'incidence de chaque projet est le produit de la part de financement du projet et des émissions annuelles totales de GES évitées.

### Catégorie des immeubles verts<sup>18</sup>

Région	Montant du financement affecté aux émissions (M\$ US)	Montant du financement affecté aux émissions (M\$ CA)	Part du projet financée par la Banque CIBC	Superficie de construction brute (SCB)	Rendement énergétique <sup>19</sup>		Émissions de carbone <sup>19</sup>		Utilisation efficace de l'eau <sup>20</sup> m <sup>3</sup> d'eau/m <sup>2</sup> de SCB	Attestation Barème
					kWh/m <sup>2</sup> de SCB	% de la consommation d'énergie réduite/évitée	kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> de SCB	Émissions annuelles de GES évitées (t. d'éq. CO <sub>2</sub> )		
Canada	165	218	84,0 %	176 000 m <sup>2</sup>	142	26,1 %	11,4	723	0,35	LEED Platinum; SmartScore; WELL H&S Rating

Remarque : Les données sont fondées sur une évaluation indépendante effectuée pour le client, soit le rapport sur la modélisation de l'énergie d'eQUEST.

## Méthodologie

Afin d'améliorer l'exactitude et la transparence des données que nous publions sur l'incidence, nous cherchons continuellement à raffiner les méthodes que nous utilisons pour calculer les mesures. Comme pour les années précédentes, nous avons publié les émissions de GES annuelles évitées, qui sont des données fournies par les projets, et, depuis cette année, lorsque ces données ne sont pas disponibles, nous utilisons les facteurs d'émissions du réseau local provenant de sources gouvernementales officielles applicables, dont l'EPA des États-Unis, le Rapport d'inventaire national du Canada, le ministère de la sécurité énergétique et de la carboneutralité du Royaume-Uni et l'Agence européenne pour l'environnement. En raison de l'utilisation des facteurs d'émission du réseau qui sont plus adaptés au réseau local des projets, les émissions de GES évitées s'établissent à un niveau relativement plus faible que celui de l'année précédente. La Banque CIBC continuera de passer en revue les normes et les méthodes pertinentes pour s'assurer que les mesures d'incidence que nous déclarons sont exactes et transparentes.



# Projets en vedette

Le produit issu de notre obligation verte, de nos CPG et de nos billets structurés a aidé à soutenir 23 projets au cours de la période de référence; ces projets ont également été inclus dans nos progrès vers notre objectif de mobilisation en matière de finance durable de 300 milliards de dollars d'ici 2030. Quelques-uns des projets soutenus par ces émissions sont décrits ci-dessous.

Nous visons à accroître notre programme d'émissions de financement durable au cours des prochaines années, dans le but de favoriser les progrès environnementaux et de bâtir une économie résiliente aux changements climatiques. La Banque CIBC participe à des tables sectorielles clés et à des partenariats publics. Notre objectif dans ce domaine est de nous tenir au courant des nouvelles normes et directives, comme le développement d'une taxonomie financière durable.



## DESRI Assembly 3 (États-Unis)

La Banque CIBC a agi à titre de co-arrangeur principal, de banque émettrice et de prêteur dans le financement du projet D.E. Shaw Renewable Investments (« DESRI ») Assembly 3 Solar, une centrale d'énergie solaire de 79 MW située dans le comté de Shiawassee, au Michigan. DESRI est l'un des principaux producteurs indépendants d'énergie renouvelable (PIE), qui conçoit, construit, possède et exploite des projets d'énergie renouvelable de grande qualité partout aux États-Unis. Le projet vend la totalité de son électricité dans le cadre d'une convention d'achat d'électricité d'une durée de 25 ans.



## Rocket Solar, LLC (États-Unis)

La Banque CIBC a agi à titre d'arrangeur principal de coordination, d'agent administratif et d'agent dépositaire dans le financement de D.E. Shaw Renewable Investments (DESRI) Rocket Solar, un projet d'énergie solaire de 80 MW situé dans le Box Elder County de l'Utah. DESRI est l'un des cinq principaux producteurs indépendants d'énergie renouvelable (PIE) qui conçoit, construit, possède et exploite des projets d'énergie renouvelable de grande qualité partout aux États-Unis.



## Northland Power/Deutsche Bucht (Europe)

La Banque CIBC a agi à titre d'arrangeur principal mandaté pour Northland Power afin de financer le projet de parc éolien en mer de la Deutsche Bucht. Deutsche Bucht, un projet de 1,5 milliard d'euros, est situé dans la partie allemande de la mer du Nord et offre une capacité d'exploitation de 252 MW. Le projet, dont la construction s'est achevée en mars 2020, contribue à répondre aux besoins énergétiques annuels de 300 000 personnes en Allemagne. La Deutsche Bucht jouera un rôle important dans la réduction de 700 000 tonnes des émissions annuelles de l'Allemagne, appuyant ainsi les ambitions de réduction des émissions du gouvernement allemand.



## Innergex Cartier Energy LP (Canada)

La Banque CIBC a agi à titre de chef de file bancaire coordonnateur et de co-responsable des registres pour le financement par emprunt d'Innergex Cartier Energy LP, qui possède quatre actifs éoliens en exploitation d'une capacité totale de 480 MW situés dans la péninsule gaspésienne, au Québec, près du golfe du Saint-Laurent. Innergex Cartier Energy LP est une filiale d'Innergex Renewable Energy (« Innergex »), producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, possède et exploite des installations hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie.

## Immeubles verts: Hines 81 Bay Street Inc. (CIBC SQUARE, Canada)

La Banque CIBC a agi à titre d'arrangeur principal, de responsable des registres, d'agent de structuration verte et d'agent administratif pour un financement à terme pour le 81 Bay Street, la première de deux tours de bureaux de calibre mondial qui serviront de siège social mondial pour CIBC à Toronto, en Ontario (Canada). Les tours auront une superficie totale de trois millions de pieds carrés. Situées au 81 Bay Street, elles accueilleront une fois la construction achevée de CIBC Square, un projet développé par les chefs de file mondiaux de l'immobilier Hines et Ivanhoé. CIBC Square est parmi les premiers complexes de bureaux de Toronto à réduire la consommation d'eau en captant, en filtrant et en traitant les eaux souterraines et les eaux de pluie pour une réutilisation directe dans ses appareils de chasse d'eau. En plus de ses 500 supports à vélos et de ses 28 installations de douches, qui visent à aider les occupants à opter pour des options de déplacement à faible impact, CIBC Square est reliée directement aux principales plaques tournantes de transport en commun, dont la gare Union et le terminus d'autobus GO. CIBC Square compense les incidences négatives sur la biodiversité, car elle est conçue pour être mieux visible par les oiseaux et réduire les risques de collision, conformément aux lignes directrices de la Ville de Toronto en matière de développement.

CIBC Square est l'un des trois premiers immeubles canadiens à obtenir la certification SmartScore en 2022, ainsi que la certification santé-sécurité WELL, grâce à laquelle ses politiques et protocoles opérationnels, sa conception axée sur la collectivité et son innovation globale sont davantage reconnus<sup>21</sup>. L'immeuble a reçu la certification LEED platine en mars 2023.



- <sup>1</sup> Dans le présent rapport, le cadre des émissions de financement durable (le « cadre ») fait référence à la version publiée en septembre 2021. En mars 2024, nous avons publié la mise à jour de notre cadre des émissions de financement durable de 2024. Toutes les émissions futures d'obligations vertes, sociales ou durables seront conformes au cadre des émissions de financement durable de 2024.
- <sup>2</sup> Le produit net des billets de dépôt d'émissions durables de la Banque CIBC lié à l'indice canadien des obligations ESG à grande capitalisation AR (le billet structuré du Canada) émis le 29 décembre 2022 est réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans le cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC (septembre 2021).
- <sup>3</sup> Le produit net des Capped Leveraged Index Return Notes® de la Banque CIBC liés à l'indice d'autonomisation des femmes Morningstar® (les billets structurés américain) émis le 20 janvier 2023 est réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans le cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC (septembre 2021).
- <sup>4</sup> Le produit net de l'obligation verte de la Banque CIBC émise le 23 octobre 2020 est réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans l'ancien cadre des obligations vertes de la Banque CIBC (mars 2020). Les critères d'admissibilité de l'ancien cadre des obligations vertes ont été intégrés aux critères d'admissibilité des émissions vertes du nouveau cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC, établi en septembre 2021. Le cadre des émissions de financement durable de 2021 remplace l'ancien cadre des obligations vertes de la Banque CIBC et inclut les critères d'admissibilité des émissions d'obligations sociales et durables. En mars 2024, nous avons publié notre nouveau cadre des émissions de financement durable de 2024. Toutes les émissions futures d'obligations vertes, sociales ou durables seront conformes au cadre des émissions de financement durable de 2024.
- <sup>5</sup> Le produit net des CPG de croissance liés à un indice de la Banque CIBC émis entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le 31 octobre 2021 est réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans l'ancien Cadre des obligations vertes de CIBC (mars 2020). Le produit net des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen CIBC émis entre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 31 juillet 2023 est réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans le cadre des émissions de financement durable de CIBC (septembre 2021).
- <sup>6</sup> Les CPG à croissance liée à un indice CIBC offrent une exposition à un indice boursier canadien exclusif à la Banque CIBC, la pondération de chaque action de l'indice étant rééquilibrée chaque trimestre pour tenir compte de la cote ESG générée par Vigeo Eiris, un fournisseur mondial de recherche sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les CPG de croissance liés à un indice européen CIBC offrent une exposition à un indice boursier européen, le portefeuille reflétant les composantes de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup> avec filtrage en fonction de facteurs ESG effectué par le fournisseur de l'indice.
- <sup>7</sup> La période de déclaration pour ce rapport s'étend du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023, sauf indication contraire.
- <sup>8</sup> Le seuil de revenu de 90 % ne s'applique pas aux catégories admissibles qui sont fondées sur la composition de la propriété (c.-à-d. les entreprises détenues majoritairement par des femmes et les communautés et entreprises autochtones).
- <sup>9</sup> Le terme « renouvelable » est inclus pour tenir compte des critères d'admissibilité de l'ancien cadre des obligations vertes de la Banque CIBC, établi en mars 2020, et concerne les produits nets des émissions effectuées avant la publication du cadre des émissions de financement durable de 2021.
- <sup>10</sup> Pour en savoir plus sur nos politiques de gestion du risque environnemental et social, consultez notre site Web à <https://www.cibc.com/fr/about-cibc/corporate-responsibility/environment/governance-reporting/governance.html>.
- <sup>11</sup> Les dollars canadiens sont convertis selon le taux de change au comptant au 31 juillet 2023. Données sur le taux de change au 31 juillet 2023 : 1 US \$ = 1,31865 \$ CA.
- <sup>12</sup> Lorsque cette information n'est pas directement publiée, l'énergie renouvelable produite annuellement est estimée à l'aide des données fournies par le client. Lorsque le client ne pouvait pas fournir de mesures ou que les données n'étaient pas disponibles, des estimations étaient utilisées. Les facteurs d'émissions locales de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (EPA), les facteurs régionaux du Rapport d'inventaire national du Canada et les données de l'Agence européenne pour l'environnement ont été utilisés pour estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées chaque année. La part proportionnelle des prêts sous-jacents pertinents de la Banque CIBC a été appliquée à chaque projet pour déterminer les mesures finales de l'incidence du portefeuille.
- <sup>13</sup> Le montant financé comprend des émissions d'obligations vertes, sociales et durables libellées en dollars canadiens et en dollars américains. Les dollars canadiens sont convertis en dollars américains au moyen du taux de change au comptant au 31 juillet 2023 (1 \$ US = 1,31865 \$ CA) et les dollars américains sont convertis en dollars canadiens au moyen du taux de change au comptant au 31 juillet 2023 (1 \$ CA = 0,75835 \$ US).
- <sup>14</sup> Ceci représente le montant du financement des actifs admissibles auxquels le produit de l'émission d'obligations vertes, de CPG et de billets structurés a été attribué. Un actif peut soutenir plus d'un projet.
- <sup>15</sup> Ceci représente la part du projet financée par la Banque CIBC, selon le montant du financement des actifs admissibles réparti, en pourcentage des besoins financiers globaux du projet.
- <sup>16</sup> Les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) évitées ou réduites sont mesurées en tonnes métriques de CO<sub>2</sub> d'après la production annuelle, qui est mesurée en fonction de la P50 ou de données réelles. Les projets de certains actifs admissibles étaient en construction au 31 juillet 2023. Lorsque la conversion est nécessaire, les données sur les émissions en tonnes sont converties en quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) en tonnes métriques. Le facteur d'émission utilisé pour calculer les émissions évitées se fonde sur le Rapport d'inventaire national du Canada, l'EPA des États-Unis, l'Agence européenne pour l'environnement ou sur les données fournies par le projet.
- <sup>17</sup> Les données de production annuelles des projets en exploitation sont fondées sur les résultats réels des clients pour l'exercice 2022.
- <sup>18</sup> Les émissions de GES évitées (en tonnes de CO<sub>2</sub>) sur l'énergie économisée annuellement (MWH) ont été calculées en fonction d'une intensité énergétique de 217, conformément à la norme LEED de 2009, en utilisant les facteurs régionaux du gestionnaire de portefeuille Energy Star. Les économies d'énergie annuelles tiennent compte des économies totales d'énergie et de gaz par rapport à la base de référence du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB). Les immeubles verts ont reçu la certification LEED Platine en mars 2023. Les mesures finales de l'incidence du portefeuille ont été calculées en fonction de la part de prêts de la Banque CIBC pour chaque projet.
- <sup>19</sup> Les indicateurs de rendement en énergie et en carbone figurant dans ce tableau sont fondés sur une évaluation indépendante du projet (rapport sur la modélisation de l'énergie d'eQUEST) qui a été publié le 5 mai 2022. Ce rapport est le même que celui de l'année précédente et les chiffres n'ont pas changé puisqu'il s'agit d'une prévision du rendement de l'immeuble. Pour en savoir plus sur ce rapport, consultez le lien <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/investor-relations/pdfs/debt-information/green-bond/equest-energy-modelling-report-en.pdf>.
- <sup>20</sup> Les données sur l'utilisation efficace de l'eau se fondent sur la consommation réelle du projet pour l'exercice 2022.
- <sup>21</sup> CIBC Square obtient la certification SmartScore : <https://www.newswire.ca/news-releases/cibc-square-s-81-bay-street-building-achieves-smartscore-certification-839284511.html>.

Le présent rapport a été préparé conformément au cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC, daté de septembre 2021.

Le présent rapport est fourni à titre indicatif uniquement et l'information qu'il contient peut être modifiée sans préavis. Après la date du présent rapport, la Banque CIBC n'assume aucune responsabilité ni obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés qui y sont contenus, peu importe si ces énoncés évoluent en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. La Banque CIBC n'assume ni n'assumera aucune responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements contenus dans le présent rapport.

Le présent rapport n'est pas destiné à être distribué à - ou utilisé par - toute personne ou entité résidant dans un territoire dans lequel une telle distribution ou utilisation contreviendrait à la législation ou à la réglementation. Le présent rapport peut contenir des projections et des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant la Banque CIBC et son rendement futur. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « s'engager », « objectif », « cible », « plan », « prévision », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent de faire certaines hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes, d'où la possibilité que les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions ne se révèlent pas exactes, que ces hypothèses ne soient pas correctes et que nos priorités, nos cibles, nos engagements (y compris en ce qui a trait aux cibles provisoires de zéro émission nette financée de 2030 et à la cible de 2050 et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre [GES] liés aux activités d'exploitation) et nos objectifs ESG et autres ne soient pas atteints, et que les répercussions économiques et liées aux enjeux ESG ne se fassent pas sentir. Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car divers facteurs de risque pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans ces énoncés prospectifs et peuvent obliger la Banque CIBC à adapter ses initiatives et ses activités ou à rajuster ses cibles ou des objectifs, y compris l'objectif de finance durable de 300 milliards de dollars d'ici 2030 ou les critères d'admissibilité, la méthodologie de mesure ou les progrès vers les cibles et les objectifs provisoires et la mise en œuvre de la méthodologie de financement durable, à mesure que la qualité et l'exhaustivité de ses données et la méthodologie de financement durable continuent d'évoluer et de s'améliorer. Ces facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle raisonnable de la Banque CIBC et peuvent entraver la réalisation de ces cibles ou objectifs, notamment notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives liées à la durabilité à l'interne et avec nos clients dans les délais prévus, notre capacité à élargir notre offre de produits et services liés à la finance durable, la disponibilité de données complètes de qualité (notamment des clients de la Banque CIBC) et la normalisation des méthodes de mesure liées aux facteurs ESG, l'évolution de nos portefeuilles de prêt au fil du temps, la nécessité d'une participation, d'une coopération et d'une collaboration actives et continues des diverses parties intéressées (y compris des entreprises, des institutions financières, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des personnes), le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à des secteurs, l'évolution du comportement des consommateurs, diverses initiatives de décarbonation à l'échelle des économies, la nécessité de politiques climatiques réfléchies à l'échelle mondiale, les défis liés à l'équilibre entre les objectifs provisoires et une transition harmonieuse, ainsi que l'élaboration et l'évolution continues de règlements, de lignes directrices, de principes et de cadres à l'échelle internationale et la conformité de la Banque CIBC à ces derniers, ce qui pourrait faire en sorte que la Banque CIBC fasse l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont le résultat éventuel pourrait inclure des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes et d'autres risques mentionnés dans le plus récent rapport annuel de la Banque CIBC et dans le rapport de gestion. Il est porté à la connaissance des lecteurs que cette liste de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient aussi nuire aux résultats de la Banque CIBC. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs contenus dans le présent document pour prendre des décisions à l'égard de la Banque CIBC, les investisseurs et autres observateurs doivent examiner attentivement les facteurs susmentionnés ainsi que les autres incertitudes et événements potentiels.

Rien dans le présent rapport ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription, ni n'en fait partie, concernant un titre ou un autre instrument de la Banque CIBC ou d'une de ses sociétés affiliées, ni une invitation, une recommandation ou une incitation à participer à une quelconque activité de placement, et aucun élément du présent rapport ne peut constituer la base d'un contrat, d'un engagement ou d'une décision de placement quelle qu'elle soit, ni être invoqué à cet égard. Les offres de vente, les ventes, les sollicitations d'offres d'achat ou les acquisitions de titres émis par la Banque CIBC ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être effectuées ou conclues qu'en vertu des documents d'offre appropriés préparés et distribués conformément aux lois, à la réglementation, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il est recommandé de consulter un professionnel avant toute décision de placement dans des titres. Le présent rapport ne vise aucunement à donner des conseils financiers, juridiques, fiscaux, de placement, professionnels ou d'experts.

Ce rapport peut contenir des adresses de sites Web sur Internet ou des hyperliens menant à de tels sites. La Banque CIBC n'a pas analysé les sites Web liés appartenant à des tiers et décline toute responsabilité en ce qui concerne leur contenu. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité et l'information du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière intégré à ce rapport. Les destinataires qui choisissent d'accéder à ces sites Web de tiers ou de suivre ces hyperliens le font à leur propre risque.

Ni la Banque CIBC ni ses sociétés affiliées n'entreprendront de mettre à jour les énoncés prospectifs susceptibles d'apparaître dans le présent rapport, sauf si la loi l'exige.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.